

## Pourquoi se former ?

### Le contexte

Depuis plusieurs années, les questions relatives au port du voile à l'école, à la crèche ou dans l'espace public, aux menus servis dans les cantines scolaires, aux prières de rue, aux caricatures... font la une des médias.

Mais ces débats témoignent d'une connaissance très partielle de la laïcité, focalisée sur ce qu'elle interdit au détriment des libertés qu'elle protège et garantit.

Les préjugés, les contre-sens et les malentendus sur le sujet contribuent à entretenir un climat de défiance vis-à-vis des institutions et des tensions au sein de notre société.

Dans ce contexte, nombre de remontées de terrain montrent à la fois un certain découragement des acteurs sociaux et éducatifs, leur grand isolement et une difficulté à répondre avec assurance aux situations de plus en plus complexes auxquelles ils sont confrontés quotidiennement.



### Les objectifs de la formation

- ➔ Être au clair avec le principe de laïcité, mieux comprendre comment l'expliquer et comment l'appliquer.
- ➔ Apporter des réponses fondées sur le droit en matière de laïcité et de non-discrimination, dans une logique de dialogue et de pédagogie avec les usagers (et/ou avec les collègues).
- ➔ Adopter un positionnement approprié à la situation professionnelle et au statut de la structure employeuse.

## Quel programme ?

UNE FORMATION DE 2 JOURS BASÉE SUR DES DIAPORAMAS INTERACTIFS, DES QUIZ, DES TRAVAUX EN SOUS-GROUPES (analyse de situations) ET DES DÉBATS.

### ✓ Une journée et demie de « tronc commun »

- ➔ Des repères historiques et des références juridiques et terminologiques de base sur les valeurs de la République et sur le principe de laïcité.
- ➔ Des clés pour répondre aux situations rencontrées sur le terrain.
  - Identifier le cadre réglementaire à mobiliser en fonction du contexte.
  - Construire un argumentaire.
  - Adopter une posture de dialogue et de pédagogie.

### ✓ Un module sur la prévention de la radicalisation (1h15)

- ➔ Des clés pour comprendre la réponse publique à ce phénomène.

### ✓ Un module de spécialisation, en fonction du profil des stagiaires (1h)

- ➔ Trois thèmes sont proposés :
  - Laïcité et relation socio-éducative.
  - Laïcité et usage des espaces publics.
  - Laïcité, accueil et relation avec les publics.

Les sessions de formation suivent une progression pédagogique précise conforme aux engagements pris par l'association TREMPLIN envers l'Etat. **Cette progression implique que les stagiaires soient présents sur les 2 jours du stage.**

Sous réserve d'avoir suivi la formation avec assiduité et rempli un questionnaire de satisfaction en ligne, chaque stagiaire se verra remettre une **attestation de formation Valeurs de la République et laïcité** validée par la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS).

## Nos compétences...

### L'Association Tremplin

NOUS ADAPTONS EN PERMANENCE NOS PROJETS AUX BESOINS DES JEUNES ET DU TERRITOIRE.

À nos missions traditionnelles en matière d'hébergement et de soutien à l'insertion professionnelle des jeunes, se sont ajoutées depuis plusieurs années de nombreuses missions d'accompagnement socio-éducatif.



Depuis 2017, dans la continuité de notre engagement en faveur du vivre ensemble, nous mettons nos moyens et nos compétences au service de l'Intérêt Général, en organisant et en encadrant des actions de sensibilisation et de formation autour des questions de citoyenneté et de laïcité.

### Les formateurs

Les formateurs (Jean LEGRAND, et Sylvie Le Queau) sont salariés ou bénévoles de l'Association TREMPLIN.

Ils sont **habilités à diriger ces formations par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.**

Expérimentés et membres du réseau des formateurs du plan national de formation **Valeurs de la République et laïcité**, ils contribuent à la mise en œuvre de ce plan au niveau local.



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités



## Pour qui ?

- ➔ animateurs, éducateurs, enseignants, agents municipaux, agents de restauration scolaire, animateurs des TAP, éducateurs sportifs, agents d'accueil de structures publiques...
- ➔ Bénévoles des associations, salariés du secteur public ou privé, élus...
- ➔ Aucune expérience ni diplôme ne sont requis.

## Ce qu'ils en disent...

"La formation permet d'éviter les interprétations ou jugements personnels qui pourraient faire prendre de mauvaises décisions."

Marie, bénévole dans un club omnisports

"Étant à l'accueil, je sais maintenant quelle attitude adopter face aux situations que je pourrais rencontrer."

Widelyne, agent d'accueil

## Planning et organisation.

Chaque session se déroule sur **2 jours** consécutifs, de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00, dans les locaux de l'Association TREMLIN (12 participants par session).

### Dates des prochaines sessions de formation :

- ✓ Jeudi 12 et vendredi 13 DECEMBRE 2024
- ✓ Jeudi 13 et vendredi 14 FEVRIER 2025
- ✓ Jeudi 24 et vendredi 25 AVRIL 2025
- ✓ Jeudi 19 et vendredi 20 JUIN 2025

## Pour aller plus loin...

TREMLIN organise également des **formations de formateurs** (sur 3 jours consécutifs) destinées à un public déjà sensibilisé aux questions de laïcité et motivé par la pédagogie.

Sous réserve de validation par l'ANCT, ces formations de niveau 2 donnent lieu à la délivrance d'une habilitation à diriger soi-même des formations dans le cadre du programme national « Valeurs de la République et laïcité ».

## Testez vos connaissances !

	VRAI	FAUX
1. La laïcité interdit d'exprimer sa religion en public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Être laïque, c'est être athée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. L'interdiction de dissimulation du visage dans l'espace public découle du principe de laïcité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Tout agent public est soumis au devoir de neutralité, qu'il soit ou non en contact direct avec le public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### Réponses :

4. Vrai.  
1. Faux. La liberté d'expression des convictions religieuses est la règle.  
2. Faux. La laïcité n'est pas une croyance, mais le principe qui rend possible la coexistence de toutes les croyances.  
3. Faux. La loi de 2010 interdit la dissimulation du visage dans l'espace public au nom de l'ordre public et des « exigences du vivre ensemble ».

## Prise en charge financière.

### LA FORMATION EST GRATUITE.

Les frais pédagogiques et les repas du midi sont pris en charge par l'Association TREMLIN et la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Bretagne. Seuls les frais de transport restent à la charge des participants.

## Renseignements, inscription...

### Association TREMLIN

13, rue Pasteur - 35500 VITRÉ

[jean.legrand@tremlin-vitre.org](mailto:jean.legrand@tremlin-vitre.org)

Tel : 06.89.11.64.41

Suite à votre inscription, un mail de confirmation vous sera envoyé. Vous recevrez une convocation au plus tard 2 semaines avant la date de la formation.

**En cas d'annulation, merci de nous prévenir dans les meilleurs délais.**

FORMATION

# VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ

2024-2025



Résidence HABITAT JEUNES



TREMLIN

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités